



---

# VILLE DE QUÉBEC

Arrondissement de La Haute-Saint-Charles

---

RÈGLEMENT R.C.A.6V.Q. 192

**RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE  
L'ARRONDISSEMENT DE LA HAUTE-SAINT-CHARLES SUR  
L'URBANISME RELATIVEMENT À LA ZONE 61221HA**

---

**Avis de motion donné le 11 octobre 2016  
Adopté le 14 novembre 2016  
En vigueur le 22 novembre 2016**

---

## **NOTES EXPLICATIVES**

*Ce règlement modifie le Règlement de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme relativement à la zone 61221Ha afin de retirer le lot numéro 5 512 355 du cadastre du Québec des zones inondables illustrées au plan de zonage.*

*La zone 61221Ha est située approximativement à l'est de la rivière Saint-Charles, au sud de la rue Delage, à l'ouest de la rue du Domaine-Laurentien et au nord de la rue de l'Harmonie.*

**RÈGLEMENT R.C.A.6V.Q. 192**

**RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE  
L'ARRONDISSEMENT DE LA HAUTE-SAINT-CHARLES SUR  
L'URBANISME RELATIVEMENT À LA ZONE 61221HA**

LA VILLE DE QUÉBEC, PAR LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE  
LA HAUTE-SAINT-CHARLES, DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

- 1.** L'annexe I du *Règlement de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme*, R.C.A.6V.Q. 4, est modifiée par le remplacement du feuillet 1305-2 par celui de l'annexe I du présent règlement.
- 2.** Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ANNEXE I

*(article 1)*

FEUILLET 1305-2



## **Avis de motion**

*Je donne avis qu'à une prochaine séance, il sera présenté un règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme relativement à la zone 61221Ha afin de retirer le lot numéro 5 512 355 du cadastre du Québec des zones inondables illustrées au plan de zonage.*

*La zone 61221Ha est située approximativement à l'est de la rivière Saint-Charles, au sud de la rue Delage, à l'ouest de la rue du Domaine-Laurentien et au nord de la rue de l'Harmonie.*

*Dispense de lecture de ce règlement est demandée puisque tous les membres du conseil ont reçu une copie du projet de règlement.*